

AVIS A LA POPULATION - Comprimés d'iode.

Depuis quelques temps, certains citoyens s'inquiètent parce qu'ils constatent la **présence d'une date de péremption sur l'emballage des comprimés d'iode**, distribués dans le cadre de la campagne nucléaire de 2002 (date de péremption fixée au mois de mars 2008 ou aux mois qui suivent), pensant par conséquent que ces tablettes d'iode ne peuvent plus être consommées après cette date.

Dans un communiqué daté du 16 septembre 2008, le SPF INTERIEUR (Direction Générale de la Sécurité Civile) tient à rassurer la population en l'informant que **la durée de validité de ces comprimés est bien plus longue que ladite date de péremption figurant sur l'emballage.**

Il faut savoir par ailleurs que la conformité de ces comprimés est contrôlée annuellement par les laboratoires de l'Institut scientifique de Santé publique (ISP) depuis la première distribution qui a eu lieu en 1999. Les derniers contrôles standards ont été effectués par l'Institut en décembre 2007, et les tous derniers tests ont été réalisés en juillet 2008.

La présence de cette date de péremption était une simple obligation imposée par la réglementation, **mais elle n'a en réalité aucun rapport avec la durée de conservation effective.**

Cette obligation est à présent levée pour les comprimés d'iode distribués par les autorités fédérales. Dès lors, plus aucune date de péremption ne figurera sur l'emballage des tablettes de comprimés (seule la date de fabrication sera encore visible).

Par ailleurs, la Direction Générale de la Sécurité civile organisera prochainement une campagne relative aux risques nucléaires. Les préparatifs de cette campagne sont actuellement en cours et de nouveaux comprimés d'iode seront distribués dans ce cadre. Les habitants des zones à risque recevront une brochure ainsi qu'un bon pour obtention de comprimés d'iode (fournis gratuitement).

Le Bourgmestre

R. DERMIENCE.